



Chœur de Radio France

UN PATRIMOINE EN DANGER

La Direction de Radio-France ne veut plus négocier dans le cadre d'un préavis de grève, déposé par les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SUD et UNSA sur le concert Carmina Burana du dimanche 22 septembre. Elle oppose une fin de non-recevoir à la demande des musiciens du Chœur.

En effet, le Chœur de Radio-France, seul chœur symphonique permanent et professionnel, se voit refuser aujourd'hui par la Direction l'intégration d'un des lauréats du dernier concours de recrutement de basses.

Ce faisant, la Direction n'applique même pas les textes de l'accord collectif qu'elle a elle-même signé en 2017.

Le motif : le plan stratégique de la présidente de Radio-France, qui prévoit de réduire les effectifs de l'entreprise, notamment au sein des formations musicales.

Par ailleurs, il y a un an, cette même PDG privait définitivement le Chœur du studio de répétition qui lui était dévolu et promis de longue date, pour lui attribuer à l'horizon 2024, un studio ne pouvant recevoir que 60 personnes au maximum, alors même que l'effectif actuel du Chœur est de 90 chanteurs !!

Des chanteurs très inquiets aujourd'hui et qui se demandent si demain ils pourront encore remplir leur mission de service public, et défendre le répertoire symphonique, alors qu'ils ont déjà perdu 24 postes de titulaire depuis 2015, soit 21% de leur effectif !

Déjà, force est de constater que la saison musicale du Chœur s'annonce mal, avec des productions habituellement chantées à 90, prévues en effectif réduit, et parallèlement, une baisse importante de ses collaborations avec les deux orchestres.

Face au blocage de la Direction et à son refus d'entendre la demande légitime du Chœur (intégration du chanteur basse lauréat), les musiciens, la mort dans l'âme mais déterminés, décident de maintenir leur préavis de grève sur leur concert de rentrée, ce dimanche 22 septembre.